



Certification de Services CTB-A+

Démarche Environnementale

**CERTIFICATION DE SERVICES CTB-A+ DES ENTREPRISES
DE TRAITEMENTS CURATIFS ET PREVENTIFS
DES BOIS EN OEUVRE ET AUTRES MATERIAUX**

SOMMAIRE

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION	4
1. LES NIVEAUX D'EXIGENCES ET CRITERES APPLICABLES	4
2. MODALITES DE CONTROLE :.....	4
3. MODALITES DE COMMUNICATION	4
PRESCRIPTIONS TECHNIQUES.....	5
1. CRITERES CONCERNANT LA PHASE DE CONTRACTUALISATION AVEC LE CLIENT	5
2. CRITERES CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION DES PRODUITS ET CONSOMMABLES	6
2.1. APPROVISIONNEMENT :.....	6
2.2. STOCKAGE DES PRODUITS BIOCIDES	7
2.3. PREPARATION ET MANIPULATION DES PRODUITS BIOCIDES AU DEPOT	8
2.4. TRANSPORT DES PRODUITS BIOCIDES VERS LE CHANTIER	9
3. PHASE CHANTIER.....	10
3.1. PHASES PREPARATOIRES.....	10
3.2. STOCKAGE DES PRODUITS SUR CHANTIER	10
3.3. PREPARATION DU PRODUIT	11
3.4. APPLICATION DU PRODUIT	11
4. GESTION DES DECHETS :.....	12
4.1. STOCKAGE DES DECHETS	12
4.2. TRI DES DECHETS.....	12
4.3. ÉLIMINATION DES DECHETS	13
5. FORMATION DU PERSONNEL	14
5.1. PERSONNEL DE PRODUCTION	14
5.2. PERSONNEL DE BUREAU	14
SYNTHESE DES CRITERES DE NIVEAU 1	15
SYNTHESE DES CRITERES DE NIVEAU 2	17
SYNTHESE DES CRITERES DE NIVEAU 3	18

**Synthèse des évolutions du référentiel
« Démarche environnementale »**

➤ (DQ Cert 16-318 annule MQ Cert 11-331)

Page 4/18

Retrait du nota concernant la possibilité de communiquer sur la démarche à partir du moment où l'entreprise remplit l'ensemble des exigences de niveau 1

Page 5/18

Passage du niveau 2 à niveau 1 des exigences relatives au choix du produit

Page 6/18

Suppression du critère de niveau 3 relatif au choix des EPI

Page 7/18

Suppression du critère de niveau 2 relatif au stockage des produits
Passage du niveau 3 à niveau 1 des exigences relatives au stockage des produits
Création d'un critère de niveau 3 relatif au stockage des produits

Page 8/18

Passage du niveau 3 à niveau 1 des exigences relatives à la manipulation des produits

Page 9/18

Suppression du critère de niveau 3 relatif à la pollution des véhicules

Page 11/18

Passage du niveau 3 à niveau 1 des exigences relatives à l'application des produits

Page 14/18

Passage du niveau 2 à niveau 1 des exigences relatives à l'utilisation des produits biocides

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

L'objet de ce référentiel consiste à définir des exigences qui permettront aux entreprises certifiées CTB-A+ de limiter les impacts santé-environnement de leurs activités tout en garantissant le même niveau de qualité requis par la certification de services CTB-A+.

1. Les niveaux d'exigences et critères applicables

Trois niveaux d'exigence ont été définis.

Chaque niveau identifie plusieurs critères à respecter par l'entreprise certifiée.

Le niveau 1 concerne essentiellement la mise en place de bonnes pratiques au sein de l'entreprise (information et formation).

Le niveau 2 concerne la mise en place de moyens pour limiter la production de déchets, et privilégier le tri et l'élimination.

Le niveau 3 concerne l'approfondissement global et l'optimisation des différents critères dans l'entreprise.

2. Modalités de contrôle :

Le respect des exigences liées à la démarche environnementale est évalué lors des audits de la Marque CTB-A+

L'entreprise devra apporter la preuve à chaque exigence de la mise en œuvre de ces critères lors des audits administratifs.

3. Modalités de communication

L'affichage de cette démarche se fait sur le certificat de qualité, en spécifiant le niveau atteint par l'entreprise (ce niveau étant amené à évoluer chaque année).

PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

1. Critères concernant la phase de contractualisation avec le client

Critère niveau 1	de	Définition et objectif	Preuves à apporter lors des audits
Exigence relative à l'information client	à	L'entreprise devra formaliser les précautions à prendre avant, pendant et après traitement de façon à ce que le client ait connaissance des consignes à respecter	Support de formalisation + affichage sur chantier lorsque c'est possible
Exigence relative à la traçabilité du traitement	la	L'entreprise devra formaliser si possible in situ ou sur document contractuel le traitement réalisé et les précautions à respecter	Support de formalisation + affichage sur chantier lorsque c'est possible
Critère niveau 1	de	définition	Preuves à apporter lors des audits
Exigence relative au choix du produit		Savoir adapter le produit par rapport à la pathologie visée et à la configuration du chantier concerné	Apporter les éléments qui permettent d'orienter ces choix Compétence des technico-commerciaux

2. Critères concernant la mise à disposition des produits et consommables

2.1. Approvisionnement :

Critère de niveau 3	Définition et objectif	Preuves à apporter lors des audits
Exigence relative au choix du produit	Les critères de choix du produit devront prendre en compte le conditionnement et/ou la fréquence de livraison de façon à réduire les emballages	Facture produit (évolution des conditionnements et fréquence de livraison)

2.2. Stockage des produits biocides

Critère niveau 1	de	Définition et objectif	Preuves à apporter lors des audits
Exigence relative au stockage des produits biocides	au des	Le stockage des produits biocides doit être réalisé sous rétention de capacité supérieure ou égale à : - moitié du volume total stocké - volume du plus grand contenant	Vérification au dépôt
Critères niveau 1	de	Définition et objectif	Preuves à apporter lors des audits
Exigence relative au stockage des produits biocides	au des	La zone de stockage des produits doit être à accès limité et sous clef pour les produits dangereux	Apporter la preuve visuelle + noms des personnes autorisées
Exigence relative au stockage des produits biocides	au des	Les produits incompatibles entre eux doivent être stockés séparément (ex : comburant/combustible/inflammable)	Vérification au dépôt

Critère niveau 3	de	Définition et objectif	Preuves à apporter lors des audits
Exigence relative au stockage des produits biocides	au des	Les produits biocides sont stockés dans un local dédié fermé à clef et à accès limité	Apporter la preuve visuelle + noms des personnes autorisées

2.3. Préparation et manipulation des produits biocides au dépôt

Critère de niveau 1	Définition et objectif	Preuves à apporter lors des audits
Exigence relative à la manipulation en atelier	La présence d'absorbant à proximité de la zone de manipulation des produits biocides est exigée	Vérification in situ

Critères de niveau 2	Définition et objectif	Preuves à apporter lors des audits
Exigence relative à la manipulation en atelier	Les manipulations liées à la préparation des produits doivent être réalisées sous rétention et dans un local ventilé	Vérification au dépôt de la ventilation et du bac de rétention

2.4. Transport des produits biocides vers le chantier

Critère de niveau 1	Définition et objectif	Preuves à apporter lors des audits
Exigence relative au transport des fûts de produits biocides	Les fûts transportés doivent être arrimés	Vérification des véhicules

Critère de niveau 2	Définition et objectif	Preuves à apporter lors des audits
Exigence relative au transport des fûts de produits biocides	Les fûts transportés doivent être équipés de rétention	Rétention présente dans les camions

Critère de niveau 3	Définition et objectif	Preuves à apporter lors des audits
Exigence relative au transport des fûts de produits biocides	Les véhicules doivent être équipés de ventilation et séparation entre conducteur et stockage des produits (aération naturelle ou mécanique) Des absorbants doivent être également présents dans les véhicules	Vérification des véhicules (ventilations haute et basse)

3. Phase chantier

3.1. Phases préparatoires

Critère de niveau 1	Définition et objectif	Preuves à apporter lors des audits
Exigence relative à la protection des lieux à traiter	Les locaux à traiter doivent être vidés au maximum et pour le reste, protégés à l'aide de bâche de protection pour limiter le dépôt de particules de produits sur les meubles et autres matériaux en place. Les denrées alimentaires doivent être impérativement absentes des lieux à traiter.	Vérification sur chantier en cours Recommandation écrite sur le devis et reprise sur la fiche de chantiers par les applicateurs.

3.2. Stockage des produits sur chantier

Critère de niveau 2	Définition et objectif	Preuves à apporter lors des audits
Exigence relative au stockage produit	Les produits stockés sur chantier devront être étiquetés et sous rétention. Ils ne devront pas être stockés plus de 24h ou au-delà de ce délai être mis sous clés pour les chantiers concernant le particulier	Recommandation écrite du chef d'entreprise Vérification sur chantier en cours (document unique (*))

(*) = le document unique est un document obligatoire permettant d'évaluer les risques professionnels au poste de travail

3.3. Préparation du produit

Critère de niveau 1	Définition et objectif	Preuves à apporter lors des audits
Exigence relative à la préparation du produit sur chantier	L'entreprise devra utiliser ses propres équipements (tuyaux...) chez le client	Recommandation écrite du chef d'entreprise (document unique (*)) Vérification sur chantier en cours

Critère de niveau 2	Définition et objectif	Preuves à apporter lors des audits
Exigence relative à la préparation du produit sur chantier	Une rétention est exigée pour éviter tout déversement chez le client	Recommandation écrite du chef d'entreprise (document unique (*)) Vérification sur chantier en cours

3.4. Application du produit

Critère de niveau 1	Définition et objectif	Preuves à apporter lors des audits
Exigence relative à l'application de produits	L'entreprise devra maîtriser la consommation des produits utilisés et en apporter la preuve	Par exemple, faire prévisionnel par chantier et réalisé ; apporter des actions correctives

4. Gestion des déchets :

L'entreprise doit collecter l'ensemble des déchets qu'elle génère et les éliminer conformément à la réglementation en vigueur

4.1. Stockage des déchets

Critère de niveau 1	Définition et objectif	Preuves à apporter lors des audits
Exigence relative au stockage des déchets liquides	Tout stockage de déchets liquides (eaux de rinçage souillées, ...) au dépôt doit posséder une rétention et doit être localisé à l'abri	Posséder le matériel prévu à cet effet Vérification sur chantier en cours et au dépôt

4.2. Tri des déchets

Critère de niveau 2	Définition et objectif	Preuves à apporter lors des audits
Exigence relative au tri des déchets de chantier	L'entreprise devra se donner les moyens pour séparer les déchets valorisables des déchets non valorisables	Posséder le matériel prévu à cet effet Vérification sur chantier en cours et au dépôt

Critère de niveau 3	Définition et objectif	Preuves à apporter lors des audits
Exigence relative au tri des déchets de bureau	L'entreprise devra trier les déchets de bureau en particulier, papier, carton, cartouches d'encre et piles, dans l'objectif de favoriser leur valorisation	Posséder le matériel prévu à cet effet Vérification au bureau

4.3.Élimination des déchets

Critère de niveau 2	Définition et objectif	Preuves à apporter lors des audits
Exigence relative à l'élimination des déchets	L'entreprise doit se donner les moyens de valoriser les déchets quand cela sera possible	Vérification sur chantier en cours et au dépôt Présentation des factures du prestataire de services

Critère de niveau 3	Définition et objectif	Preuves à apporter lors des audits
Exigence relative à l'élimination des déchets	L'entreprise devra se donner les moyens de réduire à la source la quantité de déchets générés	Présentation de preuves des améliorations réalisées

5. Formation du personnel

5.1. Personnel de production

Critère de niveau 1	Définition et objectif	Preuves à apporter lors des audits
Exigence relative à la formation du personnel sur l'usage de produits biocides	L'entreprise doit former le personnel de production à la maîtrise des produits biocides (manipulation, dilution...) et à l'utilisation des EPI adaptés	Apporter la preuve de ces formations (le certibiocide est un moyen de preuve)
Exigence relative à la formation du personnel sur la gestion des déchets	L'entreprise doit former son personnel de production aux moyens de collecte et stockage mis en place dans l'entreprise	Apporter la preuve de ces formations
Exigence relative à l'utilisation de produits biocides	Le personnel de production doit être formé à la maîtrise des consommations de produits biocides	Apporter la preuve de ces formations

Critère de niveau 2	Définition et objectif	Preuves à apporter lors des audits
Exigence relative à la gestion des déchets	L'entreprise devra former le personnel de production au tri mis en place	Apporter la preuve de ces formations

5.2. Personnel de bureau

Critère de niveau 3	Définition et objectif	Preuves à apporter lors des audits
Exigence relative à la gestion des déchets de bureau	L'entreprise devra former le personnel de bureau au moyen de collecte, tri et stockage mis en place	Apporter la preuve de ces formations

Synthèse des critères de niveau 1

	Critère de niveau 1	Preuves à apporter lors des audits	En place	A améliorer	A mettre en place
EN ENTREPRISE	Exigence relative au stockage des produits biocides	Vérification au dépôt			
	Exigence relative au transport de produits biocides (arrimage des fûts)	Vérification mise en place dans les camions			
	Exigence relative au stockage des déchets liquides	Vérification au dépôt des mesures prises			
	Exigence relative à la formation du personnel sur l'usage de produits biocides	Formalisation (ex : contrat travail, FDS, module formation...) et vérification auprès du personnel concerné (le certibiocide est un moyen de preuve)			
	Exigence relative à la formation du personnel sur la gestion des déchets en terme de formation	Formalisation (ex : contrat travail, affichage, module formation...) et vérification auprès du personnel concerné			
	Exigence relative au choix du produit	Apporter les éléments qui permettent d'orienter le choix du produit par rapport à la pathologie Compétence des technico-commerciaux			
	Exigence relative au stockage des produits biocides	Les produits incompatibles entre eux doivent être stockés séparément (ex : comburant/combustible/inflammable) Vérification au dépôt			
	Exigence relative à la manipulation en atelier	Présence d'absorbants exigés (facture produit)			
	Exigence relative à la formation du personnel sur la maîtrise des consommations de produits biocides	Formalisation et vérification auprès du personnel concerné			

	Critère de niveau 1	Preuves à apporter lors des audits	En place	A améliorer	A mettre en place
SUR CHANTIER	Exigence relative à l'information client (consignes à respecter) et traçabilité du traitement in situ	Support de formalisation + affichage sur chantier lorsque c'est possible			
	Exigence relative à la protection des lieux à traiter	Vérification sur chantier en cours Recommandation écrite sur le devis et reprise sur la fiche de chantiers par les applicateurs (document unique)			
	Exigence relative à la préparation du produit sur chantier (utiliser l'équipement des entreprises)	Recommandation écrite du chef d'entreprise d'utiliser les moyens de l'entreprise (tuyaux ...) Vérification sur chantier en cours (document unique)			
	Exigence relative à la formation du personnel sur l'usage de produits biocides	Apporter la preuve de ces formations			
	Exigence relative au stockage des produits biocides sur chantier	Recommandation écrite du chef d'entreprise Vérification sur chantier en cours (document unique)			

Synthèse des critères de niveau 2

	Critère de niveau 2	Preuves à apporter lors des audits	En place	A améliorer	A mettre en place
EN ENTREPRISE	Exigence relative à la manipulation en atelier des produits biocides	Vérification au dépôt de la ventilation et du bac de rétention			
	Exigence relative à l'élimination des déchets	Vérification sur chantier en cours et au dépôt Présentation des factures du prestataire de services			
	Exigence relative à la formation du personnel sur la politique de tri des déchets mis en place dans l'entreprise	Formalisation (ex : contrat travail, affichage, module formation...) et vérification auprès du personnel concerné			
SUR CHANTIER	Exigence relative au transport des fûts de produits biocides	Rétention présente dans les camions			
	Exigence relative à la préparation du produit sur chantier (rétention exigée)	Recommandation écrite du chef d'entreprise Vérification sur chantier en cours (document unique)			
	Exigence relative au tri des déchets de chantier	Posséder le matériel prévu à cet effet Vérification sur chantier en cours et au dépôt			

Synthèse des critères de niveau 3

	Critère de niveau 3	Preuves à apporter lors des audits	En place	A améliorer	A mettre en place
EN ENTREPRISE	Exigence relative au transport des fûts de produits biocides	Les véhicules doivent être équipés de ventilation et séparation entre conducteur et stockage des produits (aération naturelle ou mécanique) Des absorbants doivent être également présents dans les véhicules			
	Exigence relative au choix du produit par rapport au conditionnement et fréquence de livraison	facture produit (évolution des conditionnements et fréquence)			
	Exigence relative au tri des déchets de bureau	Posséder le matériel prévu à cet effet Vérification au bureau			
	Exigence relative au stockage des produits biocides	Formalisation mise sous clef et accès limiter			
	Exigence relative à l'élimination des déchets	Présentation de preuves des améliorations réalisées			
	Exigence relative à la gestion des déchets de bureau (tri)	Formalisation (ex : contrat travail, module formation...) et vérification auprès du personnel concerné			
	Exigence relative à l'application de produits et à la maîtrise des consommations	Par exemple, faire prévisionnel par chantier et réalisé ; apporter des actions correctives			
	Exigence relative au stockage des produits biocides	Les produits biocides sont stockés dans un local dédié fermé à clef et à accès limité Apporter la preuve visuelle + noms des personnes autorisées			

